

Les collégiens apprennent la réalité de la mini-entreprise

Le collège Saint-Louis de Capdenac s'est associé au projet national « Entreprendre pour apprendre » (EPA), un projet qui concerne cette année quinze jeunes de 3^e investis dans une démarche économique concrète et pédagogique.

■ **La directrice** du collège Saint-Louis de Capdenac-Gare, Corinne Garreau, par sa volonté d'« initier les collégiens aux différents processus économiques qui relève de l'entreprise », a décidé de lancer au sein de son établissement le projet pédagogique EPA, pour « Entreprendre Pour Apprendre ».

Le projet EPA s'est constitué autour d'une fédération nationale d'associations dont le but est d'initier les publics scolaires à la vie économique et à l'esprit d'entreprise et, ainsi, favoriser la future insertion professionnelle des jeunes. EPA concentre ses interventions sur la création de mini-entreprises dans les établissements scolaires, de la classe de quatrième à l'après baccalauréat.

À la tête de la fédération EPA on retrouve actuellement un entrepreneur, Jérôme Gervais (fondation Adecco) et un représentant de l'Éducation nationale, Jean-Claude Rouanet (anciennement inspecteur d'académie).

Démarche concrète

Une mini-entreprise rassemble un groupe de jeunes autour d'un projet entrepreneurial. Encadrée par un enseignant et un conseiller professionnel, la structure fonctionne sur le modèle d'une Société Anonyme (SA) et développe un produit en vue de



Les collégiens capdenacais commercialisent un accessoire destiné aux personnes handicapées.

sa commercialisation. Une fois par semaine, les mini-entrepreneurs se réunissent afin de construire leur projet puis de faire vivre leur mini-entreprise. À Capdenac, cette dernière vient d'être baptisée Euclyde. Et le produit qu'elle aura à réaliser et à commercialiser, dans une démarche en prise directe avec le concret, sera un accessoire pour déambulateur et fauteuils roulants, réservé aux personnes à

mobilité réduite, avec pour objectif de leur rendre la vie courante plus aisée. Cette dernière réclame une organisation propre et une hiérarchisation des tâches. De fait, de septembre à juin, les collégiens doivent s'organiser en différents services : commercial, marketing, technique, financier... Ils doivent également désigner un Président Directeur Général (PDG), dans les règles de l'art.

Mise en place d'une stratégie commerciale

Ensemble, ils doivent également planifier toute une stratégie commerciale, réaliser une

étude de marché, constituer un capital social en sollicitant des actionnaires (4 € sera demandé par actionnaire, auxquels il sera assuré de toucher quelques dividendes à l'issue du processus) et élire un conseil d'administration. Au cours de cette expérience, les jeunes devront aussi intégrer des notions d'investissement, de prix de revient, de prix de vente... Les élèves ont par ailleurs la possibilité de reverser une partie de leurs bénéfices à une cause caritative.

Le projet EPA du collège Saint-Louis en est à la phase 3 (sur les 7 que compte le programme). Les référents d'encadrement sont Sylvie Parra (classes de sciences physiques au collège) et Patrick Soubrier (chef d'entreprises industrielles à la retraite) pour le conseil professionnel.

Et ce dernier ne cache pas qu'il est « étonné de l'investissement personnel des jeunes dans cette démarche. Ils sont tout à la fois intéressés et réactifs. Et, plus globalement, les retours de cette action sont hyper positifs, notamment chez les parents d'élèves. »

Cette année, 12 mini-entreprises de Midi-Pyrénées concourent au championnat régional. La mini-entreprise élue concourra au championnat national lors d'une convention qui sera organisée à Paris.

éditeurs du :
25/12/2012
- MIDI LIBRE
page 10
- CENTRE PRESSE
page 14